

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/04/2014

Réception par le Prefet : 15/04/2014

Publication : 17/04/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-4-8-4

Séance du vendredi 11 avril 2014

PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES AIDE AU THEATRE DIALECTAL ALSACIEN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2014-2-8-2 du 13 mars 2014 approuvant le budget primitif 2014 de la Mission Promotion du Bilinguisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une aide exceptionnelle de 1 000 € à l'association Theater Gruppa Häsiga de HESINGUE
- précise que cette dépense sera imputée sur la dotation Langue et Culture Régionales, chapitre 65, fonction 28, nature 6574, programme E 758 du budget 2014

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions